

handiactu



l'e-magazine dédié au handicap

Études supérieures
et handicap
en Franche-Comté,
mode d'emploi
p. 8 à 15



Ville et CCAS de
Besançon



Sommaire

Edito-Tribune	p. 3
Zoom sur... « Tous HanScène » impulse des projets favorisant l'accès à la formation des publics handicapés	p. 4 & 5
Une personnalité, un point de vue sur le handicap avec Jacques Mohcine Bahi	p. 6 & 7
Coup de projecteur Études supérieures et handicap en Franche-Comté	p. 8 & 9
L'accès aux logements adaptés avec le CROUS	p. 10 & 11
Julien Echegut, étudiant chimiste	p. 12
Océanie Craveiro, étudiante en musicologie	p. 13
Vie étudiante sur et autour du campus...	p. 15
Les étudiants et le handicap : des projets innovants à l'Adapei du Doubs	p. 16 & 17
Fragments de vie Bac plus combien ?	p. 19
Retour sur événement Le module handicap des universités d'été 2015	p. 20
Bon à savoir	p. 21
Lu pour vous	p. 22
Agenda - En un clic	p. 23

Édito

En décembre 2014, Jean-Louis Fousseret qui connaît ma sensibilité personnelle sur l'important sujet du handicap m'a désigné conseiller municipal délégué à la mission handicap ; ceci s'ajoute à un autre volet de mon mandat qui est la délégation à l'énergie confiée en mars 2014. C'est avec joie et grande détermination que j'ai rejoint l'équipe de la mission handicap et que j'écris ces lignes pour Handi-Actu.

Nous avons le projet de parvenir à l'accessibilité universelle et pour l'atteindre, il est essentiel de créer l'alliance entre professionnels, associations et familles afin de réduire les obstacles, encore nombreux, que rencontrent nos concitoyens en situation de handicap.

Pour cela septembre 2015 a été un mois important parce qu'à la date du 27, les agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP) décidés par la loi de février 2005 ont été déposés auprès de la Préfecture. L'objectif est que chaque établissement recevant du public (ERP) devienne accessible à tous.

Pour la rentrée scolaire nous avons porté une attention particulière aux établissements d'accueil d'enfants et d'enseignement ; c'est-à-dire de la crèche à l'université. De ce point de vue Besançon s'est engagée



depuis longtemps en faveur de l'inclusion en ouvrant une des premières crèches de France accueillant, ensemble, des enfants polyhandicapés et des enfants valides. Le savoir et la connaissance, mais aussi le goût de l'effort qui consiste à ne pas céder à la facilité ou à des actions toutes prêtes, sont des qualités et des principes fondateurs. Ils doivent nous guider chaque jour pour construire cette société du vivre ensemble, tous ensemble.

Mark Twain résume bien cet état d'esprit : «Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.»

Bonne rentrée à tous.

Yannick POUJET
Conseiller municipal délégué
à la mission handicap



Zoom sur...

Tous HanScène impulse des projets fa l'accès à la formation

Actuellement, seuls 20 % des bacheliers en situation de handicap poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur et moins de 5 % d'entre eux accèdent à une grande école. Mais cet état des lieux préoccupant ne doit pas être décourageant car des réponses institutionnelles existent, mais aussi des initiatives associatives comme celle de *Tous HanScène*.

Un peu d'histoire...

Dans les années 90, quatre grandes entreprises font un constat : leurs employés en situation de handicap ne sont pas assez qualifiés. Pour remédier à cela, ils créent l'association *Tous HanScène* qui aura pour but d'inciter la formation et la qualification de ce public. La démarche va impliquer de multiples acteurs, d'autres entreprises, mais aussi les pouvoirs publics et bien sûr les établissements de formation. Cela fait maintenant 3 ans que l'association au travers du dispositif « tremplin » favorise les rapprochements études – handicap – entreprises.



avorisant des publics handicapés

Il est important de préciser à ce stade que l'association ne poursuit pas l'objectif de former des travailleurs handicapés ou de leur trouver un emploi (d'autres organismes remplissent très bien ces missions). Elle se veut plutôt une passerelle entre le monde des études et celui du travail.

La mise en scène, un des leviers de l'association

Afin d'ouvrir les portes des universités et grandes écoles au handicap *Tous HanScène* a mis en place un concours dans les établissements d'enseignement supérieur. Son principe : constituer des groupes de 4 à 5 étudiants handicapés, ou non handicapés, puis de mettre en scène le handicap dans une vidéo de 2 à 3 minutes. Les conditions de vie dans les universités servent de toile de fond et chaque année les catégories où inscrire la vidéo peuvent varier. Ainsi, pour 2014-2015, le court métrage devait mettre en exergue : l'humour, le sport, la culture, les études, l'emploi, la vie quotidienne.

Tous hanscène, une association qui contribue au changement de regard sur le handicap

En 3 ans, le projet a pris de l'ampleur. Pour l'édition de 2015, 28 établissements ont participé, 31 vidéos ont été soumises au concours soit un peu plus de 150 étudiants investis.



Christian Grapin, directeur de l'association, résume l'esprit de ce concours : « *les étudiants, au travers des vidéos ont montré le handicap sans tabou, de manière décomplexée. Ils ont su sortir des stéréotypes et préjugés parfois jusqu'à la caricature pour mieux les dénoncer* ». Ce rendez-vous mérite donc une large audience, surtout qu'une ombre plane au tableau : les étudiants franc-comtois n'ont présenté aucune vidéo... Avis aux amateurs pour l'année prochaine !

Pour les intéressés

voici le site internet du projet :

<http://www.toushanscene.fr/site/home/>



Une personnalité, un point de vue sur le handicap



Jacques
Mohcine Bahi
Président
de l'Université
de Franche-Comté
à Besançon
depuis avril 2012



Dans ce numéro consacré au handicap et aux études supérieures c'est tout naturellement que nous l'avons choisi pour répondre à l'habituelle question : le handicap, ça évoque quoi pour vous ?

Le handicap représente une gêne, plus ou moins importante, pour réaliser certains actes de la vie quotidienne (vie personnelle, vie étudiante, vie professionnelle).

Selon les individus, les situations de handicap sont différentes. Cette notion de singularité n'est pas toujours facile à faire comprendre. Pour chaque étudiant handicapé, un accompagnement spécifique est proposé par le SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé),

après évaluation de son état de santé. Des adaptations personnalisées en fonction des études, en concertation avec les responsables pédagogiques, les services de scolarité et les personnes qui accompagnent l'étudiant dans sa vie quotidienne (parents, soignants, transcripateurs, traducteurs...) sont mises en œuvre.

La loi de février 2005 a permis de faire évoluer les conditions pour les personnes en situation de handicap. Le parcours d'un étudiant handicapé reste malgré tout difficile car certaines personnes restent intolérantes et ne comprennent pas toujours que des aménagements spécifiques soient mis en place. Il n'est pas rare d'entendre « Pourquoi lui faire bénéficier de tel aménagement ? Il n'a rien ». Le handicap invisible est d'autant plus difficile à vivre.

Les représentations du handicap n'évoluent

Le handicap, ça évoque quoi pour vous ?

pas rapidement. Or, elles doivent absolument changer. Chaque situation d'étudiant porteur d'un handicap amène son environnement universitaire à réfléchir aux adaptations possibles et à appréhender ensuite différemment le handicap. Quand arrive la réussite aux examens, à la fin de l'année universitaire, c'est un formidable encouragement pour tous (étudiants concernés et personnels universitaires). Nous devons, à l'université, être acteurs de ce changement en informant étudiants et personnels sur le handicap, en accompagnant les étudiants concernés et en facilitant leur insertion professionnelle. Pour les personnels, l'Université de Franche-Comté a réaffirmé sa volonté d'ouvrir la voie à une politique de ressources humaines nouvelle, et plus spécifiquement dans le champ du handicap. Les établissements

d'enseignement supérieur, en général, comptent encore trop peu de personnels handicapés au sein de leur structure. Cela doit changer. Notre ambition aujourd'hui est de favoriser le recrutement et l'intégration de ces personnels. Un groupe de travail composé de personnels aux diverses fonctions, émanant de différentes composantes de l'Université de Franche-Comté, s'est réuni afin de réaliser un Guide du personnel en situation de handicap. Celui-ci a pour objectif d'informer à la fois les personnes en situation de handicap, leurs collègues et les encadrants. Dans une optique de sensibilisation, il communique sur plusieurs points : recrutement, accueil, droits des personnes handicapées, aménagement de poste, maintien dans l'emploi, accessibilité. Ce travail permettra une meilleure intégration des personnes handicapées au sein de l'université et fera évoluer les stéréotypes sur le handicap.

Études supérieures et handicap en Franche-Comté

Quels que soient votre handicap et la filière choisie, il existe des aides adaptées et des interlocuteurs pour vous guider, sans compter un réseau de « référents handicap » qui se met progressivement en place. C'est aussi le rôle du SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) qui agit telle une courroie de transmission dans l'orientation et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap. À vous l'enseignement supérieur !

L'ADN du SUMPPS : prévention et consultation

Ce service universitaire composé d'une équipe pluridisciplinaire (une assistante sociale, un psychologue, une diététicienne, plusieurs médecins et infirmières) a pour objectifs de prévenir les soucis de santé auxquels les étudiants peuvent être confrontés. Mais aussi de leur proposer des solutions lorsqu'ils rencontrent des problématiques de santé.

Les possibilités de financements du SUMPPS

Au cours du cursus universitaire, aucun étudiant n'est censé échapper à la classique et obligatoire visite médicale de contrôle. Ainsi le SUMPPS convoque tous les étudiants au cours de l'année. En dehors de cette action, le service réalise aussi des actions de sensibilisation et conduit des campagnes de dépistage relatives à certaines pathologies. Un suivi plus spécifique est proposé aux étudiants porteurs de handicaps et étrangers. D'ailleurs le SUMPPS finance les aides humaines auprès des élèves porteurs de handicap (assistant en classe et pour les

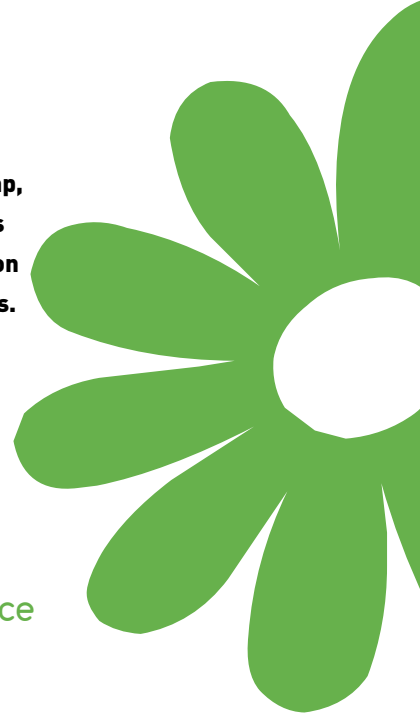


Dr Vallet et Christine Humbert (infirmière), responsables de la consultation handicap au SUMPPS.



Les chiffres du SUMPPS

Il consacre 3 demi-journées par semaine à la problématique handicap, 3 ETP (équivalent temps plein) sont plus spécifiquement chargés de cette question et proposent des rendez-vous ajustables. L'université de Franche-Comté compte environ 220 étudiants en situation de handicap.



transports) c'est un service à la carte qui a pour finalité de placer l'élève en situation de handicap au même rang que n'importe quel étudiant.

Un rôle de suivi

À l'instar d'autres demandes exprimées, par exemple, en direction des MDPH pour bénéficier de prestations de compensation du handicap, un certificat médical est indispensable pour bénéficier de l'aide du SUMPPS. D'ailleurs, l'expertise médicale est effectuée par le service lui-même, après quoi le SUMPPS finance et prévoit, en collaboration avec l'étudiant porteur de handicap, une série de mesures pour faciliter sa vie universitaire. Mais la bonne application de ces mesures impliquera un suivi au sein même des scolarités des différentes facultés. Dans certaines d'entre elles, un référent handicap permet d'avoir un interlocuteur unique. En général, pour l'ensemble des situations, les facultés suivent les recommandations du SUMPPS sans opposition. Dans le cas contraire, l'arbitrage peut être effectué par le vice-président de l'université.

Les limites de prise en charge ou la nuance entre vie universitaire et vie quotidienne

Le SUMPPS est un service universitaire, par conséquent son périmètre d'intervention se limite à l'accès aux études. Ainsi, il est compétent pour attribuer les aides et accompagnements dans ce cadre à l'exclusion des aides d'assistance, par exemple, dans les transports car cela correspond à des aides à la vie quotidienne. Pour ces actes, l'étudiant porteur de handicap en réfère classiquement à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Fort heureusement, cette dualité n'a en réalité que très peu d'incidences sur la vie de l'étudiant puisque les accompagnements concernant la vie quotidienne et universitaire sont souvent confiés à la même personne (souvent un élève redoublant son année). Seuls la procédure et les organismes payeurs diffèrent au niveau de l'aidant. L'étudiant en situation de handicap est, en théorie, épargné de ces changements de caisses.

L'accès aux logements adaptés avec le CROUS

Après le BAC, de nombreux nouveaux bacheliers choisissent de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Mais pour beaucoup, contrairement aux collèges et lycées, les lieux d'études ne sont pas à proximité du domicile. Avoir un logement proche de la fac devient vite une priorité pour la majorité d'entre eux.

Le CROUS, 1^{er} bailleur pour les étudiants

Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est un établissement public qui a pour mission d'aider les étudiants durant le cursus universitaire. Cela se traduit notamment par la proposition de logements universitaires à loyer modique (souvent en dessous du prix du marché). Autre avantage non négligeable : ces logements sont, en général, à proximité immédiate de la faculté car, en général, les résidences universitaires sont implantées sur le campus.

Ainsi, obtenir un logement au CROUS représente une aide importante pour les étudiants en besoin de logement, à fortiori les étudiants en situation de handicap pour lesquels les déplacements entre le domicile et le lieu d'étude s'avèrent souvent complexes...

Priorité donnée aux étudiants en situation de handicap, à condition de le stipuler dans le dossier

Lorsque l'étudiant renseigne son DSE (Dossier Social Etudiant) en février-mars, il est préférable (non obligatoire) d'indiquer s'il est en situation de handicap (fourniture d'un certificat médical). Dès lors, la commission examinera prioritairement sa demande de logement et son implantation.

En d'autres termes les dossiers sont étudiés en priorité dans le but de trouver une adéquation entre la demande formulée et les disponibilités du parc immobilier du CROUS. Cette priorité tient surtout compte du faible taux de logements réservés pour personnes en situation de handicap à la disposition du CROUS. 1 % de son parc immobilier, en effet, est adapté à l'accueil d'un étudiant porteur d'un handicap moteur uniquement. Pour les étudiants ayant une déficience visuelle ou auditive, aucune adaptation n'est prévue... Jonathan Cottet, responsable du pôle hébergement du CROUS de Besançon en convient : « *il est évident que nos logements PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sont réservés exclusivement aux personnes ayant ce besoin. Dans l'hypothèse où nos logements PMR ne seraient pas demandés et occupés en début d'année, nous préférons néanmoins en*



geler l'attribution, au cas où nous recevrons un étudiant en situation de handicap au cours de l'année universitaire. C'est la solution pragmatique imaginée pour l'accueillir dans de bonnes conditions. »

Un patrimoine en évolution

1 % du parc accessible aux étudiants à mobilité réduite cela représente 6 logements en valeur absolue, ce qui est peu... Une évolution est en cours, le CROUS procède à la rénovation de son parc au rythme d'une résidence rénovée tous les 2 ans. Ainsi sur la prochaine programmation (résidence universitaire Mallarmé) qui a été livrée à la rentrée 2015, 2 logements pour étudiants en situation de handicap ont été réalisés. Pour la rentrée 2017, c'est la résidence Gascar qui sera rénovée avec 3 nouveaux logements adaptés. Ces résidences sont proches de la faculté de sport qui est la dernière à ne pas avoir de logements PMR à proximité.

Des crédits disponibles pour l'accessibilité

En plus de ces rénovations, et à la demande des étudiants en situation de handicap, des adaptations peuvent voir le jour au cours

de l'année universitaire. Un étudiant peut, en effet, obtenir certains aménagements favorisant l'accessibilité de son logement. Ce fut le cas d'une étudiante l'an passé qui a eu besoin d'un siège escamotable pour sa douche.

L'enveloppe accessibilité du CROUS est de 500 000 €, cette somme conséquente permet de réaliser de nombreux travaux à la demande !

Une adaptation géographique

Au CROUS de Besançon, les logements PMR sont répartis de la façon suivante :

- 2 logements Résidence Aymé
- 2 logements Résidence Gigoux
- 5 logements Résidence Canot
- 1 logement Résidence Nodier

Les résidences Aymé et Nodier ne sont pas loin des facultés de sciences et de droit ; la résidence Gigoux est proche de l'IUT et de l'ENSMM. Enfin, les logements disponibles à Canot ont vocation à être proposés aux étudiants inscrits en fac de lettres/langues/sciences humaines et sociales du centre-ville.

Cette répartition permet d'avoir une bonne couverture des unités de formation selon Jonathan Cottet.

Coup de projecteur

Julien Echegut étudiant chimiste

Etudiant en première année à l'IUT de chimie de Besançon, Julien Echegut souffre de la maladie génétique de Strümpell-Lorrain, encore dénommée paraplégie spastique familiale. C'est une maladie du système nerveux, touchant en particulier la moelle épinière et le cervelet. Elle se traduit par une faiblesse des membres inférieurs impliquant l'usage d'un fauteuil roulant. Originaire du Gard et ayant ensuite résidé à Valence, Julien s'installe sur le campus de la Bouloie à Besançon, dans un logement du Crous en septembre 2014.

Les « premiers pas » de ce nouveau bisontin

Au moment de l'inscription, Julien n'avait pas signalé sa situation de handicap à la scolarité de l'IUT. Heureusement l'établissement était accessible aux étudiants en fauteuil. Depuis, le service du SUMPPS connaît bien Julien. Pour lui venir en aide et compenser son handicap, le service a fait appel à Flavie Faivre, jeune brunette aux yeux rieurs. Elle redouble sa première année, ce statut lui permettait de faire l'économie des séances de TP (travaux pratiques). Mais le SUMPPS lui a proposé, moyennant un salaire basé sur le taux horaire du SMIC, de continuer à se rendre aux TP en qualité d'assistante auprès de Julien. « Avec son handicap, il y a certains équipements qu'il ne peut atteindre, comme ceux qui sont rangés en hauteur ou très lourds... C'est un exemple car Julien est très autonome malgré cela, y compris pour les transferts, mais pour certains actes, c'est bien que je sois là ».



Avec ses professeurs et les autres élèves ?

Pour Michel Rebetez, professeur en chimie : « il n'y a pas de différence, c'est un étudiant comme les autres ». Il en est de même avec les autres jeunes de sa promo. Julien fait partie du groupe et endosse même le rôle de « grand frère » auprès des plus fougueux. « J'ai un peu plus d'expérience que ceux qui sortent du bac. Je suis posé et calme, j'ai tenté deux années de faculté avant d'intégrer l'IUT, je viens d'une autre région, je m'intéresse à beaucoup de choses en dehors de la chimie. C'est important de s'aérer les neurones, je le fais en me documentant en histoire et en politique... ». Flavie estime quant à elle tout à fait normal que les personnes en situation de handicap puissent poursuivre des études si elles en ont envie. C'est volontiers qu'elle l'aide pour les TP et ça, elle était prête à le faire, même sans la rémunération du SUMPPS, mais chuuut...



Océanie Craveiro étudiante en musicologie

Lorsque l'enseignant demande à la promotion Licence 2 de musicologie de la faculté de Besançon « qui est le pionnier français de la musique Baroque ? » Océanie Craveiro, atteinte de cécité, répond sans hésitation « Jean-Baptiste Lully ». Ces réponses spontanées, Océanie les réalise souvent.

La musique, la passion de toute sa vie...

Son inscription au sein de la licence musicologie de l'université de Besançon n'est pas un hasard. Elle a débuté le chant à 3 ans, le piano à 6 et la guitare à partir de ses 20 printemps. Quant à ses loisirs, ils tournent essentiellement autour de la musique, elle assiste à des spectacles musicaux, des opéras et peut faire du piano durant des heures... Ainsi, lorsqu'elle cherche une orientation à la suite de l'obtention de son BAC Scientifique au lycée Ledoux de Besançon, elle découvre cette formation de musicologie. Pour elle, c'est la révélation, elle va enfin mettre sa passion en pratique ! François Cam, le directeur de la formation rapporte : « lorsqu'Océanie nous a parlé de

son envie de rejoindre la filière, nous avons tout de suite été d'accord mais avant cela, beaucoup d'adaptations ont été nécessaires. L'enjeu était de lui permettre de suivre ce cursus universitaire comme tous les autres étudiants ».

Une aide humaine très présente

Première difficulté : le déplacement. La faculté de musicologie est implantée sur plusieurs lieux au centre-ville, de nombreux allers/retours s'imposent au cours de la même journée entre les différents bâtiments. Ainsi, en plus d'être aidée de Phlox, son chien guide, l'université a mis à sa disposition un étudiant de sa promotion. « *C'est important pour moi de pouvoir me reposer sur un de mes camarades dans mes déplacements, cela me permet d'avoir moins de concentration à donner pour cette tâche et d'être plus réactive et attentive en cours* ». Autre difficulté : une aide humaine pendant les cours. Certains cours exigent la présence d'une « secrétaire » afin d'avoir une meilleure compréhension du cours mais aussi d'y assister dans de bonnes conditions. Ce rôle

a été confié à Clémentine, jeune diplômée de la licence musicologie. Elle assiste Océanie durant environ 50 % des cours. Clémentine est la bonne candidate pour ce poste. En tant que major de cette licence l'an passé, elle aide et oriente parfaitement. « *Elle est incroyable, elle me donne toujours la bonne info me permettant d'accéder au savoir* ».

Clémentine et Simon sont deux étudiants sélectionnés et financés par le SUMPPS. Un job d'étudiant qui permet d'acquérir l'importante notion de « juste proximité ».

Un matériel adapté pour étudier sans contrainte

Au-delà de l'aide humaine nécessaire, le matériel qu'Océanie utilise est adapté à sa cécité. Souvent, en guise de bloc-note, Océanie a recours à un ordinateur qui retranscrit en braille. Clavier particulier, pas d'écran, synthèse vocale, une ligne de petits points... Ce bijou de technologie permet à Océanie de prendre les cours en direct (aidée de Clémentine), de les relire pour réviser et même de les éditer sur son imprimante Braille. Cet outil la place au rang des autres étudiants qui utilisent de plus en plus un ordinateur portable ou une tablette pour la prise de notes.

Son téléphone portable est également adapté à son handicap visuel : synthèse vocale, clavier adapté, etc. Un autre bijou de technologie, plus onéreux qu'un smartphone grand public (compter 590 euros) mais qui lui permet de surfer sur internet, de consulter ses mails mais aussi de se déplacer car il peut aussi faire GPS !

Une transcription en Braille

Quid de la transcription en braille des supports de cours que distribuent les enseignants (tant les photocopies que les diaporamas) ? Leur transcription en braille est confiée au CREESDEV (le Centre Régional d'Enseignement et d'Education Spécialisés pour Déficients Visuels) en amont du cours. Durant sa scolarité classique le CREESDEV a toujours été aux côtés d'Océanie mais pour ce

qui a trait aux transcriptions des partitions, elle a préféré se tourner vers Claudine Bas, gérante d'une société spécialisée dans l'enseignement musical. Transcrire une partition demande beaucoup de temps et de connaissances, Claudine Bas, avec beaucoup de réactivité fournit néanmoins les partitions à temps.

Le transport et la restauration restent les « petites épreuves » du quotidien

Au niveau universitaire, tout a été mis en œuvre pour qu'Océanie étudie dans les meilleures conditions possibles. Côté accès au restaurant universitaire, elle préfère y renoncer car trop bruyant et peu commode pour Phlox. Océanie improvise alors un petit resto bon marché aux alentours de la faculté. Côté transport, Océanie fait appel au service Ginko Access qui lui permet de se déplacer « d'adresse à adresse » sans problème. Ginko Access, victime de son succès n'a parfois plus de place de disponible, dès lors elle prend le bus classique. Se repérant aux sons, elle se débrouille souvent mais c'est compliqué, surtout lorsque les arrêts ne sont pas vocalisés et qu'elle doit se renseigner auprès des autres voyageurs ou du chauffeur. Il lui est déjà arrivé de se perdre à l'opposé de sa destination !

Quid de « l'après études » ?

Océanie, major de sa promo, poursuit un objectif : devenir professeur de musique et/ou travailler dans la musique. Pour cela elle persévère et continue d'alimenter ses connaissances et compétences en la matière... En attendant de réaliser ce beau projet, François Cam ajoute pour conclure : « *nous avons beaucoup de chance d'avoir Océanie dans la promo, elle enrichit les enseignants mais aussi les autres étudiants. Sa présence nous avantage, tant sur le plan musical car Océanie a un immense talent, mais également sur le plan humain* ». Ce qu'Océanie reformule en ces termes « *si j'ai besoin de quoi que ce soit, je sais que je peux compter sur eux* ». **VL**



Coup de projecteur

Vie étudiante sur et autour du campus...

Activités sportives adaptées sur le campus : des évolutions à venir !

La distance entre l'université et le domicile familial impose à l'étudiant de devenir autonome et de prendre un logement. Dans ce cas-là, il se trouve coupé des activités pratiquées auparavant et notamment sportives. Pour remédier à cela, l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de Besançon propose des activités sportives pour les étudiants... « *Ya-t-on droit si l'on est en situation de handicap ?* »

Une bonne base

Parmi les offres de formation de la faculté de sport de Besançon, il existe une filière « Licence et Master, mention Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) ». La finalité de celle-ci est de préparer les intervenants à prendre en charge la personne en mettant en place des programmes spécifiques d'entraînement, de réentraînement/réadaptation à l'effort, mais également d'apprentissages au sens le plus large du terme.

Des événements ponctuels

Plusieurs événements sportifs sont organisés sur le campus tout au long de l'année (journée omnisport, journée bien-être au campus, téléthon, etc). Lors de celles-ci, les étudiants de la filière « APAS » proposent des activités

adaptées (tournoi de basket fauteuil par exemple). Une association regroupant ces étudiants a même été créée, la B'IAPAS*. Cela étant, un constat a été fait lors de ces journées : des sports adaptés sont proposés mais c'est surtout les valides qui viennent essayer et découvrir. Les étudiants en situation de handicap sont très minoritaires. Pour les professeurs et étudiants de cette filière, il est très important de pouvoir proposer un programme pour ces jeunes.

Une volonté de diversification des services proposés...

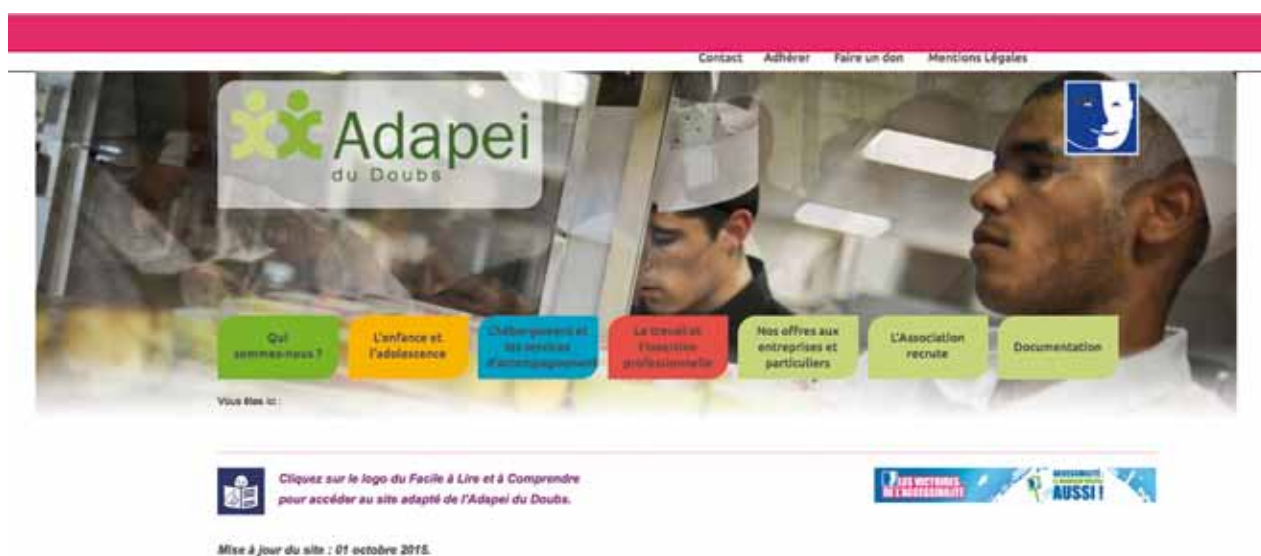
Suite à cela, Myriam Bougaud, une étudiante de Licence 3^e année APAS a décidé de réaliser une enquête de terrain pour connaître les besoins des étudiants en situation de handicap. Celle-ci est en cours mais une volonté se dégage de vouloir ouvrir (toutes) les activités sportives des STAPS aux étudiants en situation de handicap...

Il ne s'agit pas forcément de créer de nouveaux créneaux horaires en prévision d'accueillir un public en situation de handicap mais bien plutôt d'inclure ces étudiants sur les activités déjà en place.

À cet effet, Myriam Bougaud invite les étudiants concernés « *à prendre contact et à venir sur le campus pour nous rencontrer. Nous sommes prêts à répondre à vos besoins !* ». Le message est lancé.

Coup de projecteur

Les étudiants et le h des projets innovant



Page d'accueil du site internet adapté.



Les deux boutons pour accéder au site internet adapté.



handicap : s à l'Adapei du Doubs

À l'heure où le gouvernement a repoussé les délais de mise en accessibilité des bâtiments notamment, certaines initiatives locales se concrétisent dans la haute technologie. C'est le cas à l'Adapei du Doubs qui a lancé un site internet répondant au cahier des charges du « facile à lire et à comprendre », le désormais célèbre « FALC ». Ce travail a été possible grâce à la collaboration d'étudiants investis auprès du service de communication de l'association.

Internet comme vitrine de communication important

De nos jours, Internet est l'outil de communication par excellence. Il facilite les échanges instantanés, les accélèrent, les amplifient... Pour une association comme l'Adapei du Doubs (1 750 salariés et 3 500 personnes en situation de handicap suivies), il est important que cet outil s'adresse également à ses bénéficiaires (personnes en situation de handicap mental) dont certains n'ont pas accès à la lecture.

En 2013, l'Adapei du Doubs a fusionné ses 7 sections locales et mis en place un site internet institutionnel unique symbole du rapprochement opérationnel. Cet outil commun se retrouvait au même endroit sur « la toile » et simplifiait la visibilité de l'association. Virginie Pairis, étudiante en DUT « métier multimédia et information » (MMI) a

apporté sa contribution à ce chantier lors de son stage auprès du service communication. Avec cette étudiante, les premiers jalons de la construction et de la conception du site internet commun étaient posés.

Aller plus loin et rendre le site internet accessible

En 2014, la réflexion va plus loin. Le site unique devra intégrer une version facile à lire et à comprendre afin d'être accessible aux personnes déficientes intellectuelles. Avec l'aide de Juliette Boiteux, une nouvelle étudiante stagiaire issue de la même formation, et en collaboration avec les personnes déficientes intellectuelles elles-mêmes, le service communication a relevé le défi de l'accessibilité numérique versus FALC.

Les clefs du succès : de la technicité allié à de l'acculturation

Juliette Boiteux a commencé par se familiariser avec le public et par apprendre les règles du facile à lire et à comprendre (FALC), des préalables nécessaires avant de faire de ce site un exemple en matière d'accessibilité pour les personnes déficientes intellectuelles. Elle a proposé des réécritures de textes (simplifiés), des pictogrammes et une organisation pour le site internet adapté. Sa motivation et son dynamisme ont boosté le projet.

Une association étroite avec les personnes ciblées

Le service communication et les personnes déficientes intellectuelles issues de l'association « Nous Aussi » ont énormément collaboré. Pierre-Marie Bonnot, chargé de communication à l'Adapei se souvient d'allers et retours fréquents entre bénéficiaires et concepteurs afin d'ajuster les informations. Il s'agit d'une démarche à haute valeur ajoutée estime-t-il : « *nous n'avons pas forcément les mêmes interprétations que les personnes déficientes intellectuelles et c'est leur avis qui est déterminant* ». Avant la mise en ligne officielle, le site internet a été testé dans plusieurs sections. Lors de cette phase, il a été demandé de prévoir une version audio afin que l'ordinateur puisse lire ce qui est écrit. Les professionnels ont également été invités à donner leur avis tenant compte de leurs contacts quotidiens avec les personnes déficientes intellectuelles. Ils connaissent les difficultés et les adaptations nécessaires dont il fallait sans faute tenir compte.

La suite ?

Le site internet est aujourd'hui en ligne et consultable par tous. Sur la page d'accueil du site de l'Adapei, deux pictogrammes permettent d'accéder à cette version adaptée innovante. Mais après ? « *Impossible de nous arrêter en si bon chemin* » plaisante Pierre Marie Bonnot qui rappelle la volonté institutionnelle de rendre ce site vivant et interactif. Pour l'heure, les mises à jour sont assez compliquées mais à l'avenir l'Adapei souhaiterait que ses 80 établissements alimentent cette page internet. Yan Garnier, un troisième étudiant, cette fois-ci en licence professionnelle, va venir collaborer avec Pierre-Marie Bonnot sur ce projet d'extension qui retient déjà l'attention d'autres entités Adapei... Et ce n'est que le début !

Accéder au site adapté de l'Adapei en suivant ce lien :
<http://www.adapeidudoubs.fr/accessibilite-pour-tous/>

Le facile à lire et à comprendre

Le facile à lire et à comprendre est une façon d'écrire pour que ce soit plus facile à lire et plus facile à comprendre pour les personnes qui ont des difficultés.

Le logo du facile à lire et à comprendre est celui-là :
quand il y a le logo sur un document,
ça veut dire que le document est écrit en facile à lire et à comprendre.



Quand un document est écrit en facile à lire et à comprendre, c'est écrit en plus gros, avec des phrases courtes et des mots simples. Les règles pour écrire en facile à lire et à comprendre ont été décidées par plusieurs associations de différents pays en Europe.

Pour la France, c'est l'Association Nous Aussi qui a participé.

Nous Aussi est l'Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles. Pour avoir les règles du facile à lire, vous pouvez télécharger le guide qui s'appelle « l'information pour tous » sur le site internet de Nous Aussi.

L'adresse pour télécharger le guide est :

<http://www.nousaussi.org/tag/guides/>

Il existe de plus en plus de documents écrits en facile à lire et à comprendre.



Par exemple la poste a écrit un guide pour expliquer son fonctionnement.

<http://www.unapei.org/La-Poste-en-Facile-a-lire-et-a.html>

Le magazine de la région Île-de-France est écrit en facile à lire et à comprendre.

<http://facile-a-lire.iledefrance.fr/>



Bac plus combien ?



À l'école primaire, dans une salle de classe regroupant tous les niveaux, je ne me soucie guère de mon avenir, pourtant, je suis un élève appliqué. Je passe mes années de collégien, au pensionnat Saint Joseph de Levier. Les religieux me proposent de m'inscrire au Certificat d'études. Le Certif n'est plus d'actualité depuis longtemps alors je refuse de participer à cet examen que je crois archaïque. L'année de mon BEPC, ma sœur aînée devient bachelière. Je me demande, pour la première fois, jusqu'où je pousserai mes études. Bac plus un ? Bac plus deux ? Pas plus ! J'ai hâte de quitter les bancs de l'école.

Je désire devenir agriculteur et j'entre dans un lycée privé à Sainte Maure dans le département de l'Aube. Ce sont encore les « frères » d'une institution religieuse qui veillent à mon éducation.

La discipline imposée me permet d'obtenir un BEP Agricole et à dix-sept ans, je débute mon activité professionnelle.

Seize années plus tard, suite à mon accident du travail, j'abandonne mon métier. Ce jour-là, un neurochirurgien stoppe mon hémorragie cérébrale et me sauve la vie. Après cinq semaines de coma et dès mes facultés mentales retrouvées, je m'interroge sur la durée d'études nécessaire pour obtenir une si grande maîtrise chirurgicale. Bac plus combien ? Beaucoup...

Aujourd'hui, lorsque je retourne en classe, ce n'est plus pour étudier mais pour témoigner de mon combat contre une hémiplégie. Un jour que j'évoque mon parcours hospitalier devant des élèves infirmières, l'une d'elles souhaite savoir combien ont duré mes études afin que je puisse écrire des livres.

- Bac plus combien ? Résume-t-elle.

Je réponds avec humour et en toute honnêteté :

- Bac moins deux... **DM**

Le module handicap des universités d'été



Le mot de clôture de ces 12^{es} université d'été francophone en santé publique

C'est un fait... les rapports et les études démontrent les inégalités d'accès, d'accessibilité et de traitement des solutions dans tous les domaines de la vie pour les personnes en situation de handicap. La première bonne nouvelle, c'est que pour améliorer les pratiques actuelles, les solutions sont connues et déjà expérimentées dans différents domaines par de nombreux acteurs des secteurs sanitaire et médico-social.

Il s'agit de décloisonner les deux secteurs et les moyens financiers correspondants pour aller vers la désinstitutionnalisation :

- par la réforme en profondeur des formations professionnelles pour favoriser la transversalité des connaissances et la participation des « pairs » (usagers et familles),
 - par la mise en œuvre de coopérations pluridisciplinaires, de réseaux articulés, coordonnés systématiquement,
 - par des regards croisés, une synergie, des équipes qui travaillent ensemble, se comprennent et développent pour cela un langage commun,
 - par la prise par en compte des problématiques des personnes dans leur globalité, dans tous les domaines de leur vie,
 - et enfin par la modélisation de ces innovations pour favoriser leur capitalisation.
- Ces liens entre la santé et le social doivent favoriser la continuité des parcours, des projets de vie individuels, dans le respect de la singularité de chacun.
- Et surtout, tout ça doit se construire avec l'expertise de tous les acteurs, y compris celle des usagers et des familles qui sont unanimes à dire : « rien pour nous, sans nous ».
- La deuxième bonne nouvelle, c'est que ces évolutions menées pour les personnes handicapées, ces « surplus de pratique », sont des « loupes » utiles aussi pour faire avancer les pratiques pour les valides, par transfert...
- Y'à plus qu'à ! Le changement de regard de la société doit appuyer l'évolution en cours... AJ

Bon à savoir



Le musée des maisons comtoises est accessible pour les personnes en situation de handicap auditif et visuel !

Lieu touristique très apprécié en Franche-Comté, il fait l'objet de nombreux articles coups de projecteurs. Question renforcement de l'accessibilité, il est même exemplaire et ce malgré de forts dénivelés et l'exigence de sauvegarde du patrimoine.

Après la tablette numérique remise dès l'accueil aux visiteurs à mobilité réduite, le musée équipe les bandes-son de boucles magnétiques. Les films pédagogiques sont traduits en Langue des signes et une visite guidée en LSF est proposée tous les mois. Le guide de visite est également disponible en braille.

Le musée est lauréat du prix « Patrimoines pour tous » qui distingue une démarche d'excellence en matière d'accessibilité généralisée pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. À découvrir !

L'ADAPT s'installe à Besançon

Depuis le 15 septembre le Centre de pré-orientation de l'ADAPT (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) est installé à Besançon au n°3 de la rue Victor Sellier. En projet depuis longtemps, c'est à présent effectif et les premiers stagiaires intègrent les locaux le 19 octobre prochain. Cette structure, dédiée à l'orientation professionnelle en vue d'un retour à l'emploi en milieu ordinaire, a pour responsable Virginie Hamelin.

Stage de secourisme... adapté

Passer et obtenir son diplôme de secouriste est désormais une activité ouverte aux personnes porteuses d'un handicap. Ainsi, en Haute-Saône, des sessions de secouristes sont proposées à des personnes en situation de handicap visuel !

Côté secouriste, l'enseignement intègre quelques adaptations de contenu, mais le diplôme remis est identique à celui d'une personne valide. Côté candidats malvoyants, accéder à ce stage permet de démontrer qu'une personne en situation de handicap peut, elle aussi, venir en aide aux autres. Une initiative à faire connaître et à étendre.

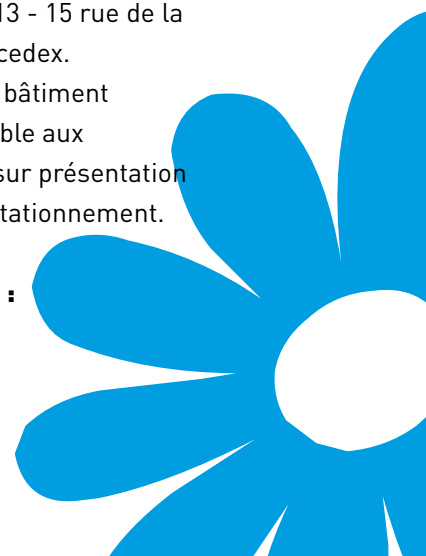
Contact : Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Saône (SDIS 70)
03 84 96 76 00

Nouvelle adresse pour la MDPH du Doubs

La Maison Départementale des Personnes Handicapées a déménagé au 13 - 15 rue de la Préfecture - 25043 Besançon cedex.

Le parking situé à l'arrière du bâtiment (28 rue Mégevand) est accessible aux personnes à mobilité réduite sur présentation de leur carte européenne de stationnement.

Accueil téléphonique
Nouveau numéro de la MDPH :
03 81 25 90 00



Lu pour vous



C'est pas du jeu!

Kemil et ses amis

(Editions Tartamudo)

Kemil a 7 ans. Il est atteint d'une anomalie génétique rare, caractérisée par une épilepsie pharmaco-résistante et un lourd retard psychomoteur. Ses parents, Hakim et Sandra, découvrent le monde du handicap et créent en 2009 l'association Kemil et ses amis, qui est reconnue d'intérêt général. De nombreux autres membres adhèrent et les rejoignent. Ces familles échangent souvent, lors de rencontres organisées, sur les difficultés de la vie quotidienne que pose un enfant en situation de handicap. Et... elles le font dans la bonne humeur ! Ces parents, leurs enfants, ont eu la volonté de faire adapter des histoires vraies et de les partager avec vous.

Le handicap

Stéphanie Ledu

(Milan jeunesse)

Des documentaires illustrés, qui répondent à toutes les questions

des petits curieux à partir de 3 ans. Des textes courts et instructifs, de belles illustrations et un papier indéchirable font de cette collection



un outil idéal pour accompagner et guider nos enfants dans la découverte du monde... Toi, tu vois, tu entends, tu cours... Ton corps fonctionne parfaitement. Mais ce n'est pas le cas pour tout le monde ! De nombreuses personnes souffrent d'un handicap : cela les empêche de faire certaines choses et rend leur vie plus compliquée. Pas toujours facile de se promener en ville en fauteuil roulant, de se repérer quand on est aveugle, ou d'apprendre à lire aussi vite que ses copains quand on est trisomique. Souvent aussi, la différence et le handicap font peur. Et si on changeait de regard, pour aller vers les autres et découvrir le monde dans lequel ils vivent.

Éloge de la faiblesse

Alexandre Jollien (Marabout)

Éloge de la faiblesse retrace

un itinéraire intérieur,

une sorte de conversion

à la philosophie. L'auteur,

handicapé de naissance,

imagine recevoir la visite

de Socrate en personne

(philosophe antique, l'un des plus connus).

Dès lors, s'ensuit un échange où de proche en

proche émergent des outils pour apprendre à

progresser dans la joie, garder le cap au cœur

des tourments et ne pas se laisser déterminer

par le regard de l'autre. La philosophie est ici

un art de vivre, un moyen d'abandonner les

préjugés pour partir à la découverte de soi et

bâtir sa singularité. Peu à peu, une conversion

s'opère, le faible, la vulnérabilité, l'épreuve

peuvent devenir des lieux fertiles de liberté

et de joie.



Agenda

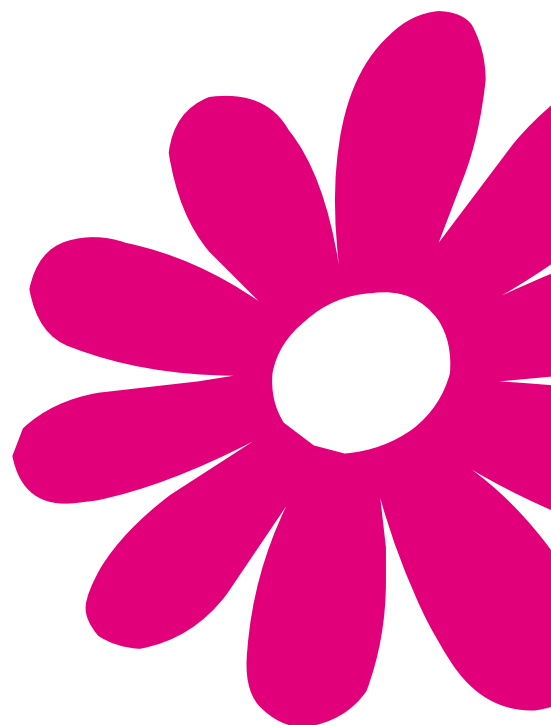
Les sensibilisations au handicap reprennent dès le mois de septembre !

Les cycles de journées handi-citoyennes visent à former les citoyens de demain sur les questions de handicap et d'accessibilité de la cité. Fort de 5 années d'expérience, la mission handicap du CCAS de Besançon organise ces événements dans les lycées du Grand Besançon. Pour plus d'informations, vous pouvez regarder la vidéo promotionnelle de ces actions.

Si vous souhaitez vous aussi organiser ces journées au sein de votre établissement scolaire, n'hésitez pas à contacter la mission handicap du CCAS de Besançon.

Contact : 03 81 21 22 82
ou handiactu@besancon.fr

En un clic



Handi.tv, la chaîne web TV au service des personnes en situation de handicap

Handi.tv est la première Web TV participative s'adressant à toutes les personnes concernées par le handicap. Handi.tv constitue également un espace de partage où tout le monde peut dialoguer, s'informer, se divertir et contribuer à l'enrichissement du contenu du site sous un mode participatif. Handi.tv permet ainsi à tout un chacun de devenir acteur du changement et de contribuer à une meilleure intégration du handicap dans notre société.

Pour accéder au site, dirigez-vous sur le lien suivant <http://www.handi.tv/>

Bruno et ses potes

Bruno et ses potes, une série qui traite du handicap, avec humour, un humour décalé voir un humour noir. Qui peut mieux parler du handicap que les personnes en situation de handicap elles-mêmes ? Dans un appartement, Bruno se présentera face à une caméra et racontera brièvement son handicap avec humour. Il présentera ensuite ses potes. Ils ont un handicap différent du sien.

<http://www.handicap-info.fr/serie-bruno-et-ses-potes/>



Le comité de rédaction d'handi-actu



Y. Poujet
CMD



E. Mirbey
AFTC



A.-P. Roposte
CCAS



N. Gros
AFTC



L. Hemery
APF



A. Jacob
Consultante



F. Quinet
UFCV



M. Englebert
Idoine



D. Mausservey
Bénévole



E. Louis
MDPH



V. Lasserre
Stagiaire CCAS



M.-C. Boudart
ARIS



L. Mateos
FC Parkinson



O. Craveiro
Bénévole



C. Cuney
AIRC

Handi-actu N° 44 - octobre 2015

Handi-actu est un magazine disponible sur le site internet de la Ville de Besançon :

www.besancon.fr/handicap

Abonnement gratuit directement sur votre boîte e-mail en format PDF ou TXT en vous connectant dans l'espace personnalisé

Internet www.besancon.fr/handicap

Direction de la publication et de la rédaction

Jean-Louis Fousseret

Co-directeur Danielle Dard

Rédaction et reportages Florence Batoz, Valentin Lasserre - Mission Handicap /Direction du Handicap - CCAS Ville de Besançon ; Dominique Mausservey - écrivain indépendant

Relecture et validation Jack Dumont - Directeur de la Communication / Ville de Besançon ; Marie-Christine Boudart, Nicole Gasner, Yves Germain, Océanie et Maria Craveiro, Catherine Cuney, Valéry Garcia, Laurent Hemery, Nathalie Gros, Anne Jacob, Evelyne Louis, Liliane Mateos, Eveline Mirbey, Dominique Mausservey, Fabien Quinet, Delphine Mesnier, Héroïse Châtelain avec la participation de Yannick Poujet, Conseiller municipal délégué - membres du comité de rédaction

Mise en page sur Internet Damien Fury - webmaster au CCAS et à la Ville de Besançon et Philippe Saladin - Direction TIC / Ville de Besançon

Photographies Eric Chatelain, Jean-Charles Sexe - Direction de la Communication / Ville de Besançon. Thinkstock

Conception graphique - PAO Jack Dumont, J.-F. Devat, F. Fedi - Direction de la Communication / Ville de Besançon

Contact Handi-actu - Mission Handicap CCAS de Besançon 9 rue Picasso 25050 Besançon Tél. 03 81 41 21 21 - handiactu@besancon.fr

Remerciements à Valentin Lasserre, Jacques Bahi, Christine Humbert et le Dr Vallet, Jonathan Cottet, Julien Echegut et Flavie, Pierre-Marie Bonnot.

